

Ce CTI avait comme ordre du jour :

1. Approbation du PV du CTL du 27/06/2018
2. Modification des horaires d'ouverture des SPF
3. Présentation du TBVS (tableau de bord de veille sociale)
4. Point d'étape des groupes de travail du pôle fiscal
5. Actualités RH
6. Questions diverses

En préambule, **Solidaires Finances Publiques** a de nouveau refusé le secrétariat compte tenu de la réduction des droits syndicaux, vos droits à être représenté et défendu.

Nous avons dans notre liminaire rappelé notre opposition à la déshumanisation rampante à la DGFIP, les attitudes regrettables de certains chefs de service, les tensions grandissantes, et réclamé des mesures rapides pour de nombreux services.

En réponse, notamment à notre liminaire, notre DDFIP a rappelé ne pas avoir la main sur certaines décisions et qu'il ne se substitue pas aux décideurs nationaux, encore plus s'ils sont politiques. Il a évoqué le contexte du développement du numérique et fait remarquer que le vote électronique lors des élections professionnelles n'était pas porteur d'aggravation dans nos services, « la maison DGFIP ne peut pas rester en dehors d'un mouvement de transformation sociétale ».

Sur le comportement des Chefs de Service, le Directeur précise que tous les individus ne sont pas identiques, « les chefs de service ne sont pas des robots ; ils sont là pour faire tourner un service, un rôle qui n'est pas toujours facile et espère que ça ne se transformera pas en une chasse aux sorcières ».

Face à nos inquiétudes sur le prélèvement à la source, le Directeur nous a répondu qu'il était facile de le dire... le message porté par le DG : « on est confiant, mais on est concentré, il y a beaucoup de sujets, mais on n'estime pas que tout soit simple ». Notre Directeur pense que notre grande maison est capable de soutenir cette réforme et a noté que 3 millions d'anomalies sont déjà traitées chaque année (la plupart viennent des contribuables eux-mêmes). C'est une réforme très lourde et très symbolique et tout est mobilisé pour que tout fonctionne correctement.

Pour notre DDFIP, en janvier 2019, nous devons être en situation de pouvoir répondre aux usagers. Sur la menace portée sur les congés, il rappelle l'exigence d'une présence significative, « il fait confiance aux chefs de service ». Un message particulier leur sera envoyé pour être vigilant sur cet aspect. Les élus de **Solidaires Finances Publiques** ont insisté auprès de la Direction pour qu'il n'y ait pas de pressions sur les agents, la période envisagée de fortes sollicitations pour le PAS comprenant les congés de février.

Suite à ces échanges, **Solidaires Finances Publiques** a demandé un bilan d'étape de l'application de l'accueil personnalisé sur rendez-vous (APRV) dans les SIP et plus généralement, un bilan de l'accueil.

Suite à nos interrogations sur le silence de la DDFIP depuis un mois et la remise en cause de l'ASR 2019 par le gouvernement, le Directeur nous informe que s'agissant des trésoreries, elles ont été réunies une journée entière dernièrement.

Pour Grésy-sur-Isère, Annie Lamétéry et Philippe Carron ont de nouveau rencontré les agents sur place. Pour les 4 autres (Beaufort, Val Cenis Lanslebourg, Le Chatelard et Les Echelles), la situation ne change pas : l'entretien avec les trésoriers est soit déjà réalisé, soit à venir. La réimplantation d'un chef de poste au Chatelard est validée par la DG. Un rappel a été effectué sur certaines situations personnelles.

S'agissant de l'importance du dialogue social au niveau local, réflexion portée par une autre OS, le Directeur

a assumé sa responsabilité de faire vivre le dialogue social. Il s'est engagé sur un dialogue régulier compte tenu des transformations profondes, nombreuses et rapides. Pour 2018, nous avons été convoqués à 7 CTL.

Pour ce qui est des ponts naturels 2019, sujet évoqué par une autre OS, ils seront présentés début 2019, car il n'y a que deux possibilités en mai et août 2019.

Pour information, une nouvelle réunion des Directeurs locaux se tiendra le 28/11 à Bercy avec le ministre puis le 12/12 (1 000 personnes) avec le Président de la République, le 1^{er} Ministre et une partie du gouvernement... *Ça sent les annonces !*

1-Approbation du PV du CTL du 27/06/2018

Solidaires Finances Publiques a rappelé que ce CTL portait sur l'ASR en partie annulée par le ministre et que nos nombreuses interventions n'étaient dès lors pas dénuées de sens. Cela a mis en évidence :

- l'inadaptation du calendrier de l'ASR avec le calendrier des mouvements des personnels ;
- l'absence d'écoute des Organisations Syndicales (OS).

Votes : Le PV est approuvé par tous.

2-Modification des horaires d'ouverture des SPF

La note nationale du 26/09/18 porte sur les actions à mettre en œuvre pour résorber les comptes d'imputation provisoires.

Au niveau local, la décision a été prise d'une fermeture provisoire et exceptionnelle tous les après-midi jusqu'à la fin d'année, plus une fermeture les 2 et 3 janvier 2019 pour nécessité comptable. Le but est d'éviter les dépôts massifs.

Le Directeur, en lien avec la Haute-Savoie, a porté l'information auprès de la chambre des Notaires.

*Pour **Solidaires Finances Publiques**, la fermeture ne peut éviter les dépôts massifs et nous avons exprimé notre surprise quant à la mise en place de cette opération surtout dans le contexte actuel des SPF.*

Pour le Directeur, le contexte n'est plus le même s'agissant de la certification des comptes de l'État. En fin d'année, il subsiste 1,9 milliards d'euros sur ces comptes d'attente au niveau national... il faut nous prémunir d'être en difficulté en fin d'année.

*Pour **Solidaires Finances Publiques**, il ne faut pas s'arrêter au montant mais être attentif au nombre de dossiers que cela représente. Il est indéniable que cette situation, comme toutes les difficultés des SPF à ce jour, est la conséquence de suppressions d'emploi anticipées à tort.*

Le Directeur du Pôle Fiscal M. Fegar a précisé les modalités d'accompagnement des services, à savoir un plan d'action hebdomadaire fixé en lien avec la Direction. A ce jour, pour le SPF-E, nous sommes passés de 7 millions d'euros en compte d'attente à 700 000 €...

Pour lui, les services s'en sortent plutôt bien grâce à l'implication des agents et au plan d'action. Il s'agit de libérer un maximum d'agents pour cette opération. En parallèle, un important travail de pédagogie est effectué auprès des notaires.

Face à nos interrogations, il a précisé qu'il ne sera pas fait application de pénalités aux notaires pour éviter les dépôts massifs.

*Pour **Solidaires Finances Publiques**, cela manque de communication auprès des autres services en contact avec les notaires (PCRP notamment). Le dispositif de communication vers le public ne suffit pas, il faut également communiquer en interne, tous les services du département doivent être informés. En effet l'accueil téléphonique ne sera pas assuré durant les fermetures au public.*

Par ailleurs, la fermeture entraînera de facto un déport de réception sur le CDIF situé sur le même site, qui lui n'est pas autorisé à fermer.

Le gain en personnel semble mineur au regard de l'enjeu et surtout de l'absence induite de continuité de

service, principe géré de façon particulière par la Direction (en fonction des services, l'obligation de continuité n'est visiblement pas la même). En réponse à notre question sur la nature des consignes données aux services, pour la Direction il est important de liquider les droits rapidement pour sortir des comptes d'attente. Le service est dès lors à une personne près. Il a été demandé aux adjoints de monter la polycompétence des agents (enregistrement et liquidation).

Votes :

CGT et SFP : contre

FO et CFTC : abstention

3-Présentation du TBVS (tableau de bord de veille sociale)

L'adjointe du DDFIP Mme Lamétéry a présenté le TBVS rénové suite au CTL du 06/03/2018. La DDFIP déplore qu'aucune grille de lecture n'ait été fournie par la DG.

Solidaires Finances Publiques a constaté que l'écriture, pour le moins réaliste sur le déficit en personnel, l'augmentation de la charge de travail, les évolutions fiscale et informatiques, générateurs de stress, de dégradation des conditions de travail et de tension dans les services, était pour le moins antinomique par rapport à la rédaction du rapport d'activité présenté au CTL du mois précédent. Mais le public n'est pas le même !

A la lecture des différents indicateurs, nous ne découvrons pas de nouvelles situations, les services apparaissant en difficulté sont déjà connus.

Solidaires Finances Publiques est intervenu sur plusieurs points dont les volumes d'écarternement à la pointeuse de certains services 2 à 3 fois supérieur à la moyenne départementale. La Direction se doit d'être vigilante. M. Fegar indique que certains se font écrêter, car ils travaillent comme avant et rejettent les nouvelles méthodes de travail...

Pour **Solidaires Finances Publiques**, le TBVS doit être rapproché du DUERP. Les situations décrites et constatées correspondent pour la plupart à des risques psycho-sociaux qui doivent être également relevés dans le DUERP. Ainsi, il pourrait être intéressant de débattre des moyens de prévention proposées et mis en œuvre par la Direction, si moyens il y a.

Pour terminer, nous avons repris quelques résultats de l'observatoire interne. Par exemple, 64 % des agents pensent que leur direction n'évolue pas dans le bon sens...cela n'a suscité aucune réaction particulière de la Direction.

4-Point d'étape des groupes de travail (GT) du pôle fiscal

* GT CSP (contrôle sur pièces)

Une note nationale du 24/04/2018 prévoit le transfert du CSP vers le PCRP (pôle contrôle revenus et patrimoine) au 01/09/2019. Une présentation a été faite le 15/05/2018 afin de définir les modalités d'organisation pour la période transitoire 2018-2019.

Un premier groupe de travail de présentation a eu lieu le 05/07/2018. Le deuxième a eu lieu le 13/11/2018. Ont été évoqué l'évolution des travaux du PCRP, la mutualisation des connaissances, la formation des agents. Une réunion de conclusion est prévue le 18/12/2018.

Le projet de la DDFIP sera présenté au 1^{er} CTL de janvier 2019.

Le calibrage des effectifs n'a pas été évoqué, car la Direction est dans l'attente du nombre de suppressions d'emplois pour 2019, ils n'ont donc pas connaissance des marges de manœuvre.

M. Fegar a relevé qu'il y avait trop de cadres A en PCRP par rapport au nombre de cadres B alors que dans la sphère du contrôle fiscal, la Savoie manque de cadres A.

Au niveau patrimonial, les enjeux (11 millions €) sont du même ordre que le Rhône qui compte 54 agents.

Pour **Solidaires Finances Publiques** les procédures sont plus élaborées et doivent être fiabilisées ce qui peut expliquer la présence importante d'inspecteurs.

Solidaires Finances Publiques a déploré que dès la 1ère réunion du 15/05/2018, les responsables de SIP ont décidé pour certains d'ôter certains emplois des cellules CSP dès le 01/09/2018 (en l'absence de création au Tagerfip, les B des cellules CSP sont souvent la variable d'ajustement des travaux de gestion et d'accueil).

* GT géomètres

Une note nationale de février 2018 prévoit la réorientation des travaux de géomètres sur des missions fiscales. Cette réorientation s'explique par les tensions entre les collectivités locales et l'Etat.

La première réunion a eu lieu le 05/11/2018 avec l'ensemble des géomètres du département. Les échanges ont été constructifs notamment sur le périmètre des missions. Il s'agit de renforcer la coopération entre la DGFIP et les collectivités pour la fiabilisation des bases d'impôts.

Les géomètres doivent faire remonter leurs propositions avant la prochaine réunion prévue le 29/11/2018.

Les élus de **Solidaires Finances Publiques** ont soulevé le problème des nouveaux géomètres qui n'ont pas reçu de formation fiscale.

la Direction locale semble plus mesurée par rapport à la note nationale qui prévoit une combinaison des 2 missions : topographique et fiscale. En effet, la connaissance du terrain reste importante.

Nous avons également demandé où en était l'audit foncier sur tout le département. Le Directeur nous a dit qu'il était terminé et que l'analyse sera faite d'ici la fin de l'année. Il a indiqué qu'il menait une réflexion sur notre organisation foncière, en raison notamment de la spécificité de notre territoire

* GT SPF-SPFE (service de publicité foncière et service de publicité foncière enregistrement)

Au 09/11/2018, le SPF a un retard de 192 jours et le SPFE un retard de 240 jours. La moyenne nationale est de 116 jours. Les deux SPF n'ont pas les mêmes problématiques.

Ce groupe de travail a pour but d'établir un protocole d'entraide mutuelle mais il n'est pas encore rédigé. Dès qu'il le sera il sera soumis à l'avis du CTL.

Le 12/11/2018, une présentation a été faite aux agents des 2 SPF lors d'une réunion unique. Le protocole vise à diminuer le délai de publication afin de préparer l'ANF (Accès des Notaires au Fichier). Cela exige une mutualisation des méthodes pour qu'en juin, les notaires puissent accéder seuls à l'applicatif.

Solidaires Finances Publiques a interrogé la Direction sur la fusion des SPF pour laquelle nous ne serions pas opposés si et seulement si il n'y avait pas de suppression d'emplois au passage, ce que nous doutons fort. Jusqu'à maintenant, il fallait sauver une place de A++. La fusion est envisagée pour 2020 mais tant que l'ANF n'est pas réalisé, ce sera impossible.

S'agissant des délais, le traitement en intégral n'a pas été mis en place de suite au SPF-1 et ne l'est que maintenant au SPF-E. Face à cette situation dégradée, le passage en intégral devrait avoir ses effets prochainement. Mais la Direction souhaite objectiver la complexité du tissu savoyard, d'où la mise en place de la fiche de travail, que **Solidaires Finances Publiques** considère être une fiche de flicage telle que déclinée par le chef de service. Face à nos critiques, la Direction a précisé ses intentions : il s'agit de pouvoir porter l'argument « en Savoie, c'est différent » auprès de la DG et recenser les actes lourds (répertoriés à 1 % seulement). La Direction se fiche de savoir qui fait quoi...

Compte tenu de ses éclairages, la responsabilité du flicage des agents relève donc du chef de service qui veut absolument des fiches nominatives sous des prétextes fallacieux.

*Pour **Solidaires Finances Publiques**, il ne peut être reproché aux agents de bien vouloir faire leur travail et les changements imposés, ne prennent pas en compte la nécessité de la qualité du fichier. L'erreur, combattue pendant des années, devient acceptable. À la qualité du travail, il est préféré la quantité parce que l'Administration n'a plus les moyens humains d'allier traitement de la charge et qualité du traitement...*

Pour la Direction, le SPF résiste aux changements... Pour nous, il continue à vouloir assurer un travail de qualité !

5-Actualités RH

* DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels)

La mise à jour du dispositif DUERP doit se faire de manière allégée cette année. Elle sera faite avec les OS pour une élaboration en janvier ou février 2019.

Jérôme Pienne, le nouvel assistant de prévention (AP) prend ses fonctions progressivement (il continue à travailler 2 ou 3 jours par semaine au CDIF de St Jean) et sera à plein temps AP à compter du 1^{er} janvier 2019 au plus tard.

* Sirhius

19/11 – Le CSRH (Centres de Services des Ressources Humaines) et le SIA (Service d'Information aux Agents) sont mis en service depuis le 19/11/2018. Nous dépendons du CSRH de Saint-Etienne.

Le SIA est uniquement joignable par courriel ou téléphone. Les agents auront la possibilité de réaliser des demandes anonymes ou plus personnalisées. Le service, s'il n'a pas compétence, basculera la demande vers le pôle de soutien ou le CSRH.

Les agents de la RH locale n'auront plus accès à l'applicatif de la paie. Ils géreront les mouvements locaux et les questions qui remontent des SIA.

6-Questions diverses

- Fusion de communes

Il restera 273 communes en Savoie au 01/01/2019. Création de 3 communes nouvelles : Saint-Genix-Les-Villages, La Tour-en-Maurienne et Grand-Aigueblanche.

- Les demandes de Temps Partiel

Suite à la demande d'éclaircissement de **Solidaires Finances Publiques**, le Directeur reconnaît un changement de doctrine de la Direction locale, terminée l'acceptation systématique, il est maintenant procédé à une analyse au cas par cas... et des demandes peuvent donc être refusées.

Solidaires Finances Publiques restera attentif aux éventuels refus qui seraient prononcés. Il ne faut pas céder aux sirènes de la négociation avec la Direction. Un refus est soumis à CAPL, et vos représentants y participeront pour défendre vos droits.

- Vidéo-surveillance

Les élus de **Solidaires Finances Publiques** ont réclamé un point sur l'utilisation actuelle de la vidéo-surveillance sur les sites où elle est installée. Le Directeur du Pôle Pilotage et Ressources, M. Carron, nous fera un retour en début d'année.

Le prochain CTL devrait avoir lieu le 15 janvier 2019 avec pour ordre du jour la suppression des emplois 2019...

Durée du présent CTL : 9h-13h reprise à 14h pour finir à 16h15.

